

# Le Magazine

Le Magazine LANGON 33 - JUIN 2015 - NUMÉRO 02 - WWW.LANGON33.FR

## 6 ANS POUR CHANGER

A photograph of a park scene. In the foreground, a man in a pink shirt is holding a young child. To his right, a woman is sitting on a wooden bench with a stroller. In the background, there are lush green trees and a view of a town built on a hillside. A speed limit sign with the number '30' is visible on the left. The sky is blue with some light clouds.

# Un an déjà :

- des réalisations
- un projet de ville



Nouveau jeu au parc des Vergers. Photo J. Barbe.

## ÉDITORIAL

**C**hers Langonnais, vous avez commencé à voir de réelles transformations dans notre ville : travaux de voirie, embellissement des espaces verts et des quais. Une année d'intense travail qui ne peut donner qu'une petite idée de l'ampleur des réalisations à venir car, je vous l'ai dit, le temps administratif est toujours long car nous sommes tenus à des règles de surveillance très strictes et c'est tant mieux pour l'honnêteté et la pérennité de nos décisions.

Vous savez que nous attachons une importance particulière à la revitalisation du centre-ville : commerces et habitat, mais aussi qualité de vie et animations. Nous allons continuer cet été avec l'utilisation du parc des Vergers et des places et rues du centre historique pour ceux qui vont rester sur Langon et pour les touristes.

Le territoire du Sud-Gironde commence à s'unir et à mutualiser sur de nombreux projets d'urbanisme, de tourisme et d'économie ce qui, nous l'espérons ardemment, nous aidera à devenir plus compétitifs.

Bonnes vacances à tous ceux qui le pourront, bon été à tous, si possible sur nos manifestations.

Philippe Plagnol, maire et son conseil municipal.

# BRÈVES

## Miss Langon, 1<sup>ère</sup> édition : une réussite pour l'ALC

### ANIMATION

*L'Association des Commerçants de Langon (ALC) a organisé l'élection de Miss Langon doublé d'un défilé de mode.*

*Une soirée riche en couleurs et une salle bien remplie.*

A cette occasion, l'espace Claude Nougaro comptait plus de 500 personnes venues applaudir les prétendantes au titre de Miss Langon.

Tout au long de la soirée, les spectateurs ont pu admirer un spectacle bien organisé avec des modèles qui défilaient habillées par les commerçants de la ville. Plus de dix enseignes commerçantes ont participé à ce beau projet qui a été une réussite. Rien ne manquait à cette belle soirée, de la musique à l'éclairage en



Photo D.R.

passant par la décoration florale, tout était parfait.

Miss Langon s'appelle Soraya et a 25 ans. Elle vit à Langon depuis un an. Elle aime la danse et le cinéma, et plus particulièrement les films fantastiques et de science-fiction. Les deux dauphines de Miss Langon sont Anaïs et Léa.

Félicitations à ces jeunes femmes et à l'association des commerçants et rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE



### STATIONNEMENT

**Personnes handicapées, stationnement facilité :** Suivant la Loi du 18 mai 2015, les handicapés munis d'une carte de stationnement (ou les personnes les accompagnant) peuvent désormais utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public. Néanmoins, la Loi permet aux autorités compétentes de fixer une durée maximale de stationnement et pour Langon, elle sera de 12 heures, avec apposition bien visible derrière le pare-brise du véhicule de la carte de stationnement (carte d'invalidité) et du disque de contrôle réglementaire aux normes européennes.

**Stationnement devant les entrées charretières (entrées de garages ou portails de cour) :** L'étude du stationnement des véhicules dans le centre-ville a démontré qu'une centaine d'emplacements situés devant les portes de garages ou portails de cours (appelés entrées charretières

par la Loi) étaient libres, délaissés par les propriétaires riverains pour utiliser des places aménagées à proximité ou occupés d'une manière illégale. Pour remédier à cette situation monsieur le Maire a décidé de faciliter le stationnement devant ces entrées particulières pour les propriétaires ou occupants bailleurs qui, sur présentation des preuves utiles (taxe d'habitation ou foncière, carte grise du véhicule) au bureau d'accueil-proximité de la mairie, recevront un justificatif de cette tolérance.

**Petit rappel :** en zone bleue, le véhicule doit être enlevé de son emplacement à l'échéance du temps réglementaire (1 heure 30) et toute modification de l'horaire de stationnement sur le disque de contrôle sans effectuer le déplacement du véhicule constitue une infraction au code de la route, pour dépassement de la durée maximale autorisée.



Premières courses à la Bidane. Photo Jenifer Wilbois.

## PAROLES

### Retour à La Bidane



Denis Guindeuil. Photo D.R.

**C**réé en 1979, l'hippodrome de Langon (hippodrome de la Bidane) a fait peau neuve et fait la fierté de son président Denis Guindeuil. Comme promis, le 1<sup>er</sup> mai dernier, l'hippodrome de la Bidane a ouvert ses portes aux parieurs, aux visiteurs et aux curieux qui sont venus nombreux malgré une météo incertaine. Plus de 1000 personnes ont repris le chemin de la Bidane, une ancienne habitude langonnaise.

« *Autrefois, le lundi de Pâques était une journée traditionnelle de courses à Langon ; les chevaux arrivaient en train et venaient courir au Parc des Vergers. Le train s'arrêtait alors à chaque gare entre Bordeaux et Langon pour embarquer des centaines de spectateurs endimanchés* » rappelle monsieur Guindeuil.

**Aujourd'hui**, Denis Guindeuil président de la société des courses hippiques Langon-Libourne souhaite que la Bidane redevienne un lieu de visite en famille où les enfants puissent y trouver des activités qui ne sont pas forcément en rapport avec le cheval. « *Et pourquoi ne pas imaginer d'autres projets ou manifestations dans un tel lieu qui ne demande qu'à vivre* » se laisse à penser son président.

#### Plus de 4,8 millions d'euros ont été investis pour rénover l'hippodrome.

Les travaux financés en partie par la vente des terrains de l'ancien champ de courses de Libourne ont permis de sortir de terre un projet formidable. Après 2 ans de travaux, la Bidane s'est enrichi d'une nouvelle piste, tandis que l'ancienne a été rénovée. L'une d'elle est en herbe pour le galop et l'autre est en sable pour le trot. Une nouvelle tribune pouvant accueillir 350 personnes a été construite ainsi que 30 box pour les chevaux. Pour le confort des spectateurs, 30 écrans ont été installés à l'intérieur de l'hippodrome où ils pourront suivre les courses et le restaurant a été amélioré. En plus

de la construction de la tribune et des locaux, un hangar de 205 m<sup>2</sup> a été bâti pour stocker le matériel.

En plus de l'aide financière pour les travaux de l'hippodrome, la fusion avec l'hippodrome de Libourne permet également à la Bidane de compter une course de plus dans la saison. « *Avec la fermeture de Libourne, nous avons la chance unique de bénéficier de l'ouverture d'une course de supplémentaire et d'avoir des retombées nationales sur la ville* » ajoute Denis Guindeuil. Le programme fixé est de 7 courses par an entre avril et octobre dont 2 réunions nationales au mois d'août (4 et 11) qui seront retransmises sur la chaîne TV Equidia.

Pour son inauguration le 31 mai dernier, la Bidane était bercée par les rayons du soleil et les cris d'encouragements des visiteurs qui se prenaient à rêver dans la salle des paris. L'hippodrome a séduit le public et Denis Guindeuil a profité de cette belle journée pour apprécier le succès de ce vaste projet.

# DOSSIER

## ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

# Le grand chantier

Au cours de cette dernière année, la ville de Langon a entamé des travaux pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Certains sont déjà achevés, d'autres sont en cours alors que d'autres en sont encore au stade de projet.



Les chalets Emmaüs. Photo Jacques Barbe.

*Les aménagements urbains concrétisent la vision globale de la ville portée par l'équipe municipale qui affiche sa volonté.*

*La qualité des espaces publics est notre ligne conductrice pour tous les projets urbains de Langon.*

*Notre effort portera sur l'amélioration de la ville et le partage de la rue entre tous, spécialement dans le centre historique, mais aussi sur le mobilier urbain, sur l'éclairage, sur les espaces verts et les circulations douces.*

*La municipalité va initier de nombreuses concertations, ateliers dédiés, comités de quartiers, rencontres avec la population pour*

*que chacun puisse s'informer et contribuer à la mise en œuvre de notre projet pour la ville.*

*Nous avons l'ambition d'offrir aux Langonnais un cadre de vie attractif, en sortant de l'ère « du tout automobile » et en privilégiant le rapprochement domicile, travail, commerce par l'aménagement de cheminements doux, mais aussi par une politique de rénovation de l'habitat, en laissant une place privilégiée aux commerces de proximité.*

*Définir une identité pour Langon comme une ville harmonieuse, responsable, en préservant l'environnement et la qualité de vie de nos*

*habitants. Langon retrouve une centralité nouvelle et doit devenir attractive non seulement pour ses activités économiques mais aussi pour sa qualité de vie, la présence importante de services et d'équipements publics qui doivent attirer de nouveaux habitants.*

*Notre action engagée depuis un an en concertation avec la population, a initié de nombreuses actions qui porteront leurs fruits au cours des prochaines années.*



La rue Robert Vouin. Photo Jacques Barbe.



La rue Pourrat. Photo Jacques Barbe.

**Les travaux réalisés :**

**ESPLANADE DES QUAIS** (place du Port des Chais) : rénovation de l'esplanade des quais, avec plantations, pose de bancs, tables de pique-nique, poubelles, délimitation des espaces engazonnés.

**SECURISATION DE LA VOIRIE ET PLAN DE CIRCULATION** : création de zones 30 et 20 km/h en centre-ville, changement de sens de circulation de la rue Charles Brannens pour accessibilité des parking de proximité.

**SECURISATION DES ABORDS SCOLAIRES** : aménagement de l'entrée du collège Toulouse Lautrec avec éclairage du passage piétons, projet à prolonger vers d'autres établissements scolaires - étude en cours sur ce sujet avec les étudiants de l'IUT de Bordeaux.

**PLANTATIONS DES LIEUX OUBLIES** : travail en plusieurs phases, une réalisée au printemps pour les entrées de ville.

**RUE ROBERT VOUIN** : rénovation complète de la chaussée, des trottoirs, des aires de stationnement ; rénovation de l'éclairage pour juillet et plantations d'arbres en fin d'année.

**CANALISATION DES EAUX PLUVIALES AUTOUR DE LA GOURMETTE ET DU LOTISSEMENT GACIAN** : calibrage ou busage des fossés, réfection de la carrière de la Gourmette.

**CHALETs EMMAÛS** : construction de deux chalets en bois allées Garros, pour aider les jeunes à s'installer dans la vie.

**Les projets à venir :**

*La politique de mise en lumière de la ville est axée sur la qualité de vie, l'accessibilité pour tous, l'économie d'énergie et la sécurité des citoyens. Dans cette perspective, des travaux sont prévus dans les mois à venir dans différents quartiers pour qu'une fois encore piétons, vélos et automobilistes puissent vivre en harmonie.*

**ECLAIRAGE PUBLIC** : le diagnostic du réseau a été réalisé, la préparation d'un programme de renouvellement de ce réseau est en cours pour améliorer la qualité d'éclairage, diminuer les consommations électriques et supprimer la pollution lumineuse.

**ACCESSIBILITE** : diagnostic d'accessibilité des bâtiments publics, de la voirie et des espaces publics (PAVE) - mise en place de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

**LIAISONS DOUCES** : plan d'aménagement de bandes cyclables pour favoriser l'usage du vélo en ville et se relier avec la future piste cyclable qui sera réalisée par le Conseil départemental.

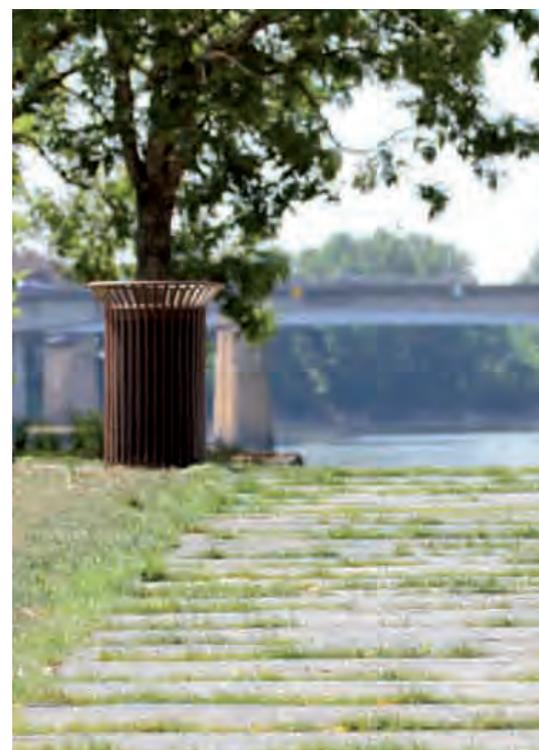
**COURS GAMBETTA** : fin des travaux de réfection des trottoirs entre la rue Abel Gourgues et le rond-point de Guyenne.

**ROND-POINT DE GUYENNE** : remplacement des feux tricolores et mise aux normes des passages piétons.

**PLACE DE L'HORLOGE** : aménagement de la place et de la rue Amand Dumeau jusqu'au cours des Fossés, en continuité du cours Carmes et dans l'esprit d'espace partagé (zone 20).



Toilettes publiques aux Vergers. Photo Jacques Barbe.



Aménagements quai des chais Photo Jacques Barbe.



Manège à la Gourmette. Photo Jacques Barbe.



Zone 20, espace partagé. Photo Jacques Barbe.

# La gestion différenciée: l'entretien intelligent des espaces verts

*« Les préoccupations liées à l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau et le respect de la nature, sont depuis quelques années au cœur de nos réflexions et nous faisons face au développement des espaces publics avec un effectif constant du service des espaces verts ».*



**P**ar un entretien adapté aux particularités de chaque site, la gestion différenciée est un outil permettant de répondre à ces enjeux, notamment la réglementation concernant l'utilisation de pesticides, en repensant l'intervention des services de la Ville. Ainsi, nous limitons les atteintes à l'environnement, nous préservons la biodiversité, nous optimisons les moyens humains, matériels et financiers et créons un cadre de vie agréable. C'est avec cette ambition qu'en 2015, la commune se lance sur une gestion différenciée des espaces verts.»

## La fauche tardive

La gestion différenciée préconise aussi que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux, soient laissés à eux-mêmes. Fauchés ou pâturés, ils constituent un refuge pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages. Cette mesure est appliquée par le Conseil départemental sur les bords des routes départementales.

## Une classification sur mesure

La gestion différenciée se traduit par une répartition des espaces verts en plusieurs classes, pour

lesquelles différentes méthodes de gestion sont appliquées en fonction de l'usage. À chaque classe est proposée une méthode adaptée : type de culture, fréquence des interventions, d'arrosage... Elle implique de nouvelles méthodes de travail conciliant les aspects sociaux, économiques et écologiques nécessaires au développement durable.

## Au quotidien, la municipalité et le service Espaces verts s'engagent ainsi :

- À réduire les consommations de pesticides et désherbants en pratiquant un désherbage chimique ciblé.
- À respecter les mesures de protection en vigueur pour l'utilisation des produits phytosanitaires : respect des dosages, application ciblée des produits, respect des délais de pénétration dans le sol, utilisation des produits hors horaires de passage intensif (sorties d'écoles, matchs...), respect des conditions météorologiques.
- À favoriser la plantation de plantes vivaces et mellifères, d'essences locales.
- À réduire et recycler au maximum les déchets verts par l'utilisation du broyat de branches utilisé en paillage et par compostage des déchets verts.
- À trier les déchets issus de l'activité « espaces verts » (notamment les résidus de produits phytosanitaires,

les emballages et les plastiques) et s'assurer de leur destination d'élimination.

- À utiliser le plus possible l'eau de récupération.
- À multiplier les zones de paillage pour limiter la fréquence d'arrosage et de désherbage, et maintenir un sous-sol de qualité.

La mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts communaux s'inscrit dans une approche environnementale globale dans laquelle chacun de nous peut s'impliquer. Nous ne devons plus ignorer les effets néfastes des produits phytosanitaires sur la santé du personnel municipal, des habitants et usagers de la cité, mais les jardiniers municipaux ne sont pas assez nombreux à l'heure actuelle pour assurer un désherbage exclusivement non chimique...

**Ces mesures sont un premier pas vers une nouvelle conception du « vivre ensemble » où chaque geste compte...**

Réunion publique de présentation :  
2 juillet à 19h 30, salle François Mauriac.



Illustration Jacques Barbe.



Illustration D.R.

## ÉCONOMIE

### Rendez-vous avec les commerçants

Le 29 mai dernier, les commerçants de Langon étaient invités à une réunion publique pour discuter avec l'équipe municipale chargée de l'économie, des problèmes rencontrés mais également des projets envisageables pour la survie des commerces de proximité.



Boutique rue Maubec. Photo Jacques Barbe.

**C**e projet baptisé « Cœur de ville » reflète la volonté de la ville de renforcer l'activité du centre-ville. Des réunions publiques sont organisées sur le thème du stationnement ou de la sécurité, mais également pour présenter les aides à la création d'entreprise ou à la reprise de commerce. « Le débat est orienté en fonction des questions du public. Des questionnaires ont été envoyés aux commerçants qui nous les retournent. Plus de 60 réponses ont été retournées lors du dernier questionnaire ce qui nous permet de préparer les thèmes des réunions suivantes » explique Jean Jacques Lamarque, adjoint chargé de l'économie. Pour améliorer la qualité de ces rendez-vous, la mairie de Langon envisage les « petits déjeuners du commerce » pour bien démarrer la journée.

**LA CHARTE « ESPRIT CLIENT » :**  
engagez-vous pour le commerce  
Parce qu'il est plus facile de progresser lorsqu'on est accompagné, la ville de

Langon a décidé de créer une charte qualité « Esprit client » afin de renforcer sa démarche d'attractivité du centre ville. Cette charte a pour enjeu le bien-être des clients mais également l'image du commerce et l'offre de stationnement qui sont des facteurs importants pour préserver l'attractivité du centre-ville. La charte qualité « Esprit client » se base sur plusieurs facteurs qui ont une influence indéniable sur le comportement du client. Par cette charte, les entreprises s'engagent à respecter certaines règles concernant le stationnement, le magasin et l'accueil du client et de son côté la ville diffusera la charte et veillera à son bon fonctionnement. Les commerçants et les chefs d'entreprises de services, adhèrent librement à l'ensemble des engagements énoncés dans la présente charte. Ils transmettent le document signé (l'intégralité du texte de la présente charte) au service économique de la Mairie, un logo leur sera remis pour leurs supports de communication.

### REGLEMENT FOOD TRUCK

La multiplication des Food Trucks nécessite la mise en place d'un règlement comme c'est déjà le cas pour les exposants sur le marché. L'occupation du domaine public est soumise à des règles et ce règlement qui a été rédigé devra être validé lors du conseil municipal. Il sera disponible sur le site de la ville.



# QUARTIER(S)

## VIVRE ENSEMBLE

### 2 chartes, 5 conseils

#### LA CHARTE DES CITOYENS RELAIS



Photo Jacques Barbe.

*La confiance dans l'avenir ne peut se construire sans vision et sans objectifs partagés par le plus grand nombre d'acteurs et de citoyens.*

La charte des citoyens relais est un outil d'interface et d'interaction entre élus, administrés, techniciens, habitants dans la ville et aussi dans les ateliers, commissions et conseils de quartier.

Au-delà des différences de sexe, d'âge, de culture ou de situation socioprofessionnelle, la charte des citoyens relais ouvre la voie pour que chacun, porteur d'expériences, de connaissances et d'intérêts complémentaires puisse partager et évaluer les conséquences vis-à-vis des autres, des générations futures et du cadre de vie.

Tout(e) Langonnais(e) pourra participer au dispositif des Citoyens relais sous réserve du respect des conditions de participation contenues dans la charte.

La Ville apportera le soutien logistique nécessaire au bon fonctionnement du dispositif des Citoyens relais sous réserve des moyens disponibles.

Retrouvez toutes les informations sur la charte des « Citoyens Relais » sur le site [www.langon33.fr](http://www.langon33.fr).

#### LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIERS

La politique de la Ville repose sur la mise en œuvre d'un projet global qui recherche le maintien de la cohésion sociale, le développement des relations et des échanges entre les populations, la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales et culturelles, l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication des habitants dans le développement durable de la cité.

La Ville de Langon a développé une politique de concertation avec la population au travers de différentes instances que sont le conseil municipal des jeunes, les ateliers liaisons douces, Lieux oubliés, Eco-citoyens, Gestions différenciées...

Les conseils de quartiers sont un nouvel espace d'information, d'expression, de propositions et de réflexion qui donnent la parole à ceux qui ne la prennent pas habituellement.

A Langon sont créés 5 Conseils de quartiers qui sont investis des fonctions suivantes :

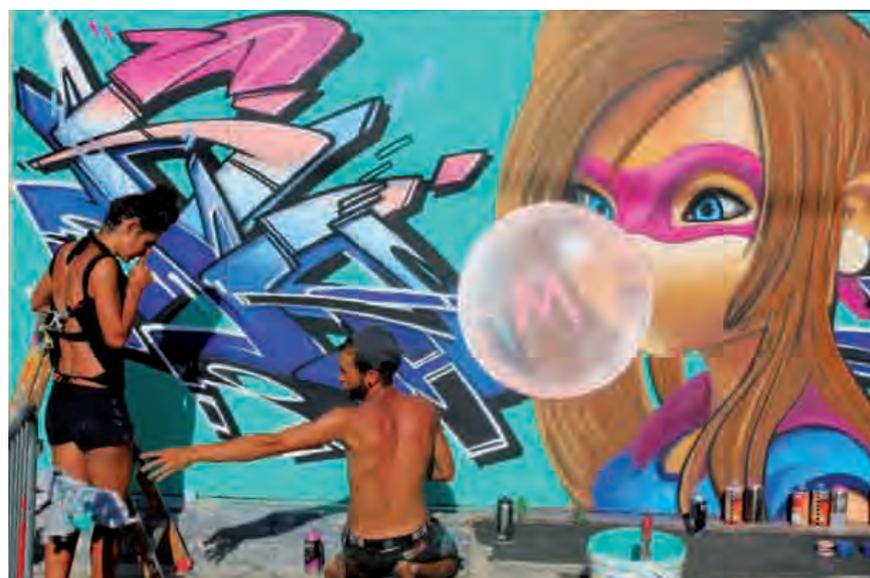
- information mutuelle entre le conseil de quartier et le conseil municipal,
- consultation sur les projets concernant le quartier ou ayant une incidence sur son devenir,
- propositions sur les questions et dossiers concernant le quartier et la ville, sur sa propre initiative ou à la demande de la municipalité,
- réflexion partagée sur la problématique du développement durable de la ville et de son environnement.

Les conseils de quartiers participent à la construction de la décision. A cet effet leurs avis, suggestions et propositions pourront être examinés par les commissions municipales compétentes et présentés pour délibération au conseil municipal.

Retrouvez la totalité de la charte des « Conseils de quartiers » sur le site [www.langon33.fr](http://www.langon33.fr)

## GRAFFIC'URBAIN

*Le 6 juin dernier, la culture urbaine s'est installée dans les rues de Langon.*



C'est sous un soleil de plomb que les artistes ont attaqué la toile qui pour l'occasion était une vitrine de boutique de la rue Maubec. Au total, 15 graffeurs ont relevé le défi de faire découvrir leur passion et partager cette forme d'expression artistique en participant à ce concours : bombes de peinture, pochoirs, collage, grattage...

autant de techniques différentes pour un art souvent méconnu. L'ambiance était festive et les Langonnais étaient nombreux dans la rue piétonne à observer le travail de ces artistes ; la promenade se finissait sur la place des Carmes où des démonstrations de BMX et de skateboard étaient organisées.

La chaleur n'arrêtait pas la détermination des sportifs amateurs ou non, qui répétaient leurs figures sans relâche sous les yeux admiratifs de la foule. Tout était prévu pour le bien-être des spectateurs : buvette, restauration avec le foodtruck « Cibus » dans une ambiance musicale très urbaine.

Ce projet haut en couleurs a été imaginé par Laure Pascual, artiste de l'atelier Terre & Feu et organisé avec B-Side, l'association de glisse urbaine. Vivement soutenu par la mairie, les commerçants et la fédération des commerçants, l'événement a été un succès et la deuxième édition est déjà très attendue.

Les gagnants des concours :  
 Pour le BMX : 1<sup>er</sup> prix Maxime Degardin, 2<sup>e</sup> prix Lucas Dorm et 3<sup>e</sup> prix Arnaud Mérieau.  
 Pour le skate : 1<sup>er</sup> prix Edouard Damestoy, 2<sup>e</sup> prix Alex Serer, 3<sup>e</sup> prix Rémi Farbos.  
 Pour le street art : 1<sup>er</sup> prix Gams & Liouliee, 2<sup>e</sup> prix Sollabec, prix du public Vero, prix spécial Holy-Rose.

Gams & Liouliee. Photo Jennifer Wilbois.



La classe d'Amélie Vacher. Photo D.R.

## LES SAVANTURIERS DE SAINT-EXUPÉRY

### La recherche s'invite à l'école

*A l'initiative d'Amélie Vacher, enseignante à l'école Saint-Exupéry, les 25 élèves de sa classe de CE1/CE2 ont participé au projet Savanturiers des Glaces.*

Le dispositif mis en place par les associations Wild-Touch, APECS France et les Savanturiers - L'école de la Recherche existe depuis 2012. Les Savanturiers mettent en relation les écoles et les chercheurs afin de permettre aux élèves de réaliser leur propre projet de recherche. Les jeunes chercheurs apprennent à formuler une problématique, créent leurs propres protocoles expérimentaux, concluent et communiquent leurs résultats lors d'une conférence. Les chercheurs de l'association APECS France parviennent les classes engagées et apportent l'expertise scientifique. Douze classes en France dont la classe de CE1/CE2 de l'école Saint-Exupéry de Langon participaient à ce dispositif.

Le projet de recherche de la classe d'Amélie Vacher s'établissait autour de deux questionnements sur :  
- le voyage de la marraine scientifique Céline Clément-Chastel, géographe, écologue, médiatrice scientifique spécialiste des animaux polaires (en particulier des oiseaux) et guide aux pôles afin d'obtenir des données sur l'Antarctique (photos, relevés

météos) et ainsi comparer notre climat à celui de ce continent en construisant des cartes, des graphiques et quelques éléments d'une station météorologique, - l'adaptation d'animaux polaires face aux changements climatiques actuels.

Afin d'apprendre à devenir de réels apprentis-chercheurs, les classes pouvaient poster leurs questionnements et l'avancement de leurs recherches sur le site : <http://savanturiersdesglaces.wordpress.com/> Celui-ci mettait en relation toutes les classes du projet, présentait les chercheurs et permettait également aux familles de se rendre compte de ce que leurs enfants réalisaient en classe.

L'aboutissement de ce projet pédagogique innovant s'est concrétisé par la présentation de ce travail par les élèves lors du colloque des jeunes chercheurs Savanturiers des glaces qui était organisé le 11 juin à Paris dans le cadre du Festival Futur en Seine. La mairie de Langon a soutenu cette belle initiative pédagogique en participant à hauteur de 50 % au financement de ce voyage de trois jours à Paris.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

*Ce n'est pas encore les vacances qu'il faut déjà penser à la rentrée. Les inscriptions pour la rentrée 2015 vont débuter et voici quelques informations importantes à noter.*



Photo Jacques Barbe.

Pour les inscriptions, il faut fournir les pièces suivantes :

**Fiche de renseignements** (téléchargeable sur le site de la ville à l'adresse [www.langon33.fr](http://www.langon33.fr), à la page d'accueil, dans l'encadré Actualités, cliquer sur Inscription scolaire).

**Livret de famille ou acte de naissance** des enfants à charge.

**Justificatif de domicile récent** (datant de moins de 3 mois) : facture d'eau ou facture de gaz ou facture d'électricité ou facture de téléphone ou assurance habitation ou attestation papier de la carte Vitale sur laquelle figure l'enfant.

**Certificat de radiation** délivré par l'école précédemment fréquentée.

**Jugement de divorce ou de séparation** mentionnant la résidence

habituelle de l'enfant ou une attestation conjointe de parents séparés pour l'inscription scolaire (téléchargeable sur le site de la ville [www.langon33.fr](http://www.langon33.fr), à la page d'accueil, dans l'encadré actualités, cliquer sur inscription scolaire) le cas échéant.

**ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE SI LE DOSSIER EST INCOMPLÈT**

Lieu et calendrier des inscriptions :

**Service des Affaires scolaires**  
tél 05 56 76 38 90  
CTAM - 2 avenue Léon Jouhaux ,  
Z.I. du Couloumey à Langon.

Jusqu'à 3 juillet, aux jours et heures suivants :

Le lundi de 13h à 16h 30, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h,  
**SUR RENDEZ-VOUS**

Le mercredi de 13h à 16h 30, **SANS RENDEZ-VOUS**

**PAS D'INSCRIPTION DU 6 AU 24 JUILLET**

Du 27 juillet au 31 août, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

Si l'enfant est déjà scolarisé en maternelle et réside à Langon, son inscription en classe élémentaire est automatique.

Pour les enfants domiciliés hors Langon, l'inscription est soumise à la dérogation du maire de Langon.

**Plan d'Accueil Individualisé (PAI) :**  
Si votre enfant est atteint de troubles de la santé, d'allergies ou d'intolérances alimentaires, ne manquez pas de le signaler au moment de l'inscription en mairie.

## CULTURE

## Les Carmes

Exposition salle George Sand  
> Du 4 juin au 25 juillet 2015

Béatrice Pontacq

Pour cette fin de saison culturelle l'exposition est consacrée au travail de Béatrice Pontacq.

*Entre minéralité et quête de sens, cette exposition est une vision « hors champ » d'un monde en perpétuelle transformation. Béatrice Pontacq invite à découvrir ses paysages imaginaires, à porter son regard au loin pour entrevoir les failles avec la certitude que la diversité est indispensable. Une exposition entre force et sérénité.*

Entrée libre du mardi au samedi de 14h 30 à 19h. Et les vendredis de 10h à 12h.



Photo D.R.

### Fête de la Musique le samedi 20 Juin

A partir de 17h 30, place des Carmes

Au programme de la Fête de la Musique : l'atelier Atout vent et l'atelier Jazz Manouche de l'école de musique intercommunale du Sud-Gironde, un grand bal populaire et les groupes du cru Saturday Punk Fever (reprises rock) et Micky Willis (rock alternatif). Gratuit.



Photo D.R.

### dimanche 28 juin



Photo D.R.

Judi 25 juin à 10h et jeudi 9 juillet à 10h  
Vidéo-projection des Bibliothèques intercommunales du Sud-Gironde  
Projections de films, de dessins animés ou de films d'animation à destination d'un public familial.

Samedi 4 juillet 20h30 et dimanche 5 juillet 15h  
L'association Athéna Danse et Costumes présente son gala de fin d'année.



Photos D.R.

### Sous les oliviers - Animez votre mois de juillet !

Du 1<sup>er</sup> au 29 juillet, le Centre culturel des Carmes, service culturel de la ville de Langon, vous propose de faire le plein de manifestations culturelles tout au long du mois de juillet. A chaque rendez-vous, buvette et grignotage seront proposés par l'association Les Amis des Carmes.

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet à 19h. Ouverture de la saison culturelle estivale avec un apéro jazz animé par Francis Gonzalez. Place des Carmes - gratuit.

Vendredi 3 juillet de 13h à 13h 30. Sieste musicale avec Pierre Diener. Salle George Sand - gratuit.

Mercredi 8 juillet 20h 30. Concert de piano classique avec le duo Ykeda. Maurice Ravel, Johannes Brahms, Anton Dvorak, Bedrich Smetana.

Dans le cadre du Festival Entre 2 Mers ([www.festival-entre2mers.com](http://www.festival-entre2mers.com)) Scène des Carmes - Entrée 15 euros. Billetterie : Office de tourisme de Langon 05 56 63 68 00.

Samedi 11 juillet 19h. Blues sous les oliviers. Place des Carmes - gratuit.

Samedi 18 juillet 19h. Destination ArtLine par la compagnie GIVB (Groupe d'Intervention Vocale Basic). *Un spectacle*

*vivant, chantant, drôle, décalé...* Place des Carmes - Gratuit.

Mercredi 22 juillet 19h. Acousteel Gang « Melocoton Tour ! » *Bidons en bandoulière, les 8 compères revisitent et dépoussièrent en big band des musiques d'ailleurs et quelques grands standards disco, funk, ska...* Place des Carmes - gratuit.

Mercredi 29 juillet 19h. Bal sous les oliviers. Place des Carmes - gratuit.

### Après l'été, la rentrée culturelle se prépare

Avis aux curieux : découvrez bientôt la nouvelle saison.

#### > Une saison 2015/2016 qui donne le sourire !

Découvrez très bientôt tout le programme de la prochaine saison culturelle avec toujours plus de spectacles, d'expositions, d'activités de loisirs et de rendez-vous culturels. Toute l'équipe du centre culturel, service municipal de la ville de Langon vous a concocté un programme haut en couleurs !

Retirez le programme de la saison culturelle à l'accueil.

#### > Lancement de la saison culturelle le vendredi 11 septembre à 20h 30

Pour ce rendez-vous familial et gratuit (sur réservation), venez découvrir « Le Petiloquent Moustache Poésie Club », un spectacle entre slam et humour, pour petits et grands.

#### Faites des arts plastiques à la rentrée !

L'Atelier des Carmes propose toute l'année des cours et des stages d'arts plastiques pour enfants, adolescents et adultes. Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 24 juillet puis du 1<sup>er</sup> au 4 septembre. Reprise des cours le 14 septembre.

Contact 05 56 63 71 34 ou par mail [artsplastiques@lescarmes.fr](mailto:artsplastiques@lescarmes.fr)

Centre culturel des Carmes,  
8 place des Carmes,  
33210 Langon  
05 56 63 14 45  
[centreculturel@lescarmes.fr](mailto:centreculturel@lescarmes.fr)  
[www.lescarmes.fr](http://www.lescarmes.fr)

Retrouvez toute l'actualité du centre culturel sur le site internet [www.lescarmes.fr](http://www.lescarmes.fr) et sur notre page Facebook [www.facebook.com/LesCarmes.centreculturel](http://www.facebook.com/LesCarmes.centreculturel)



Photo D.R.

### GOSPEL A L'EGLISE SAINT GERVAIS

So Gospel organise un concert à l'église Saint Gervais le 1<sup>er</sup> août à 21h afin de partager son enthousiasme pour la musique gospel avec le public de Langon. Fondé en 2009, So Gospel est un groupe qui prend ses sources dans la musique Gospel, musique inspirée des évangiles mais également du jazz, de la soul et du R'nB. Plus de 200 concerts ont été donnés avec une dizaine de chanteurs issus des plus grandes chorales françaises. Tarifs : 12,99 euros. Prévente des billets : Office de tourisme de Langon, 1 allées Jean Jaurès 33210 Langon. 05 56 63 58 00



A. Lacoste/O. roque ©



Photo D.R.



Photo D.R.



Photo D.R.

## ASSOCIATIONS



Photo D.R.

### Une nouvelle association aux couleurs africaines

Djenkafo@rt est une association culturelle et sociale qui propose des ateliers artistiques autour des traditions africaines. Son objectif est le

développement de projets artistiques, artisanaux, culturels et la mise en lumière de la créativité des artistes africains. Parmi les activités proposées, vous pourrez découvrir des cours de djembé pour enfants, des cours de n'goni (harpe-luth africaine), un atelier de Bogolan (peinture à base de végétaux naturels), un atelier de danse et un atelier de conte. Ces ateliers sont ouverts aux structures associatives, culturelles, pédagogiques.

Contact : 06 29 77 63 00  
 mail : [djenkafoart@gmail.com](mailto:djenkafoart@gmail.com)  
<http://djenkafoart.wix.com/djenkafoart>

## LE CLUB UNESCO de Langon



Photo D.R.

Le club UNESCO est un groupe de volontaires bénévoles, d'âges et de statuts socioprofessionnels très variés, au service des idéaux de cette organisation.

Il existe plus de 200 clubs en France qui ont pour but d'agir dans les domaines de compétences de l'UNESCO : droit de l'homme, solidarité internationale, développement durable, lutte contre le racisme et toutes les discriminations. Les clubs ont un impact éducatif auprès des familles, mais aussi du public, des instances académiques et des collectivités territoriales.

Créée en 1976, cette association loi 1901 s'est investie dans les domaines complémentaires de l'éducation nationale et est reconnue association complémentaire de l'enseignement public et de l'éducation populaire.

Le club UNESCO, acteur du secteur éducatif et solidaire du Sud-Gironde, agit dans cinq secteurs d'activités : l'apprentissage de la langue française, l'accompagnement scolaire pour enfants en difficulté, l'action de « Lire et faire lire » dans le 1<sup>er</sup> degré, les jardins familiaux associatifs et l'action internationale.

Toutes ces activités demandent un investissement personnel de plus en plus important à chacun ; aussi, sommes-nous en constante recherche de personnes désirant offrir quelques heures par semaine pour nous permettre de répondre aux nombreuses demandes, de développer et d'inscrire notre action dans l'environnement local et dans une optique de partenariat nord-sud, notre but étant de développer une forme de coopération et d'éducation populaire à échelle humaine.

Son action de solidarité internationale a débuté en 1989. Instigateur de la création de deux écoles dans la banlieue défavorisée de Bombay, où l'enseignement prodigué est le marathi (la langue locale), l'anglais, les maths et la couture, le club participe aujourd'hui à leur bon fonctionnement.

Il organise aussi des actions ponctuelles telle que la reconstruction, à ce jour aboutie, d'une école au sud de Pondichéry après le Tsunami de 2004, en collaboration avec les élèves du lycée Jean Moulin.

## SPORT



Photo Jacques Barbe.

### PISCINE

Ouverture de la piscine municipale au public à partir du 13 juin : Au mois de juin, la piscine est ouverte uniquement le week-end de 11h à 13h 30 et de 14h 30 à 19h.

A partir du 4 juillet, ouverture tous les jours de 10h à 13h 30 et de 14h 30 à 19h 30.

### FOOTBALL

Seniors

L'équipe des seniors 1 de Langon est championne de la Division honneur régionale (DHR) du groupe B, ce qui va permettre au club de monter et de retrouver la Division honneur l'année prochaine.

### RUGBY

L'équipe première du Stade Langonnais Rugby termine 3<sup>e</sup> de la poule 3 en Fédérale 1 et se qualifie pour les « plays-off » en 16<sup>e</sup> de finale contre Aubenas.

Après avoir gagnée le match aller (18/16), elle s'incline au match retour (19/3). Le Stade Langonnais jouera donc en Fédérale 1 l'année prochaine pour la 8<sup>e</sup> saison consécutive. A noter que l'équipe seniors B s'est qualifiée pour les 1/2 finale du championnat de Fédérale 1 équipe B.

### BASKET

Le Langon Sud-Gironde Basket Ball (LSGGB) organise comme chaque année, la fête départementale de Mini Basket à la halle de Durros les 6 et 7 juin prochains. Ce tournoi de fin d'année réunira plus de 800 joueurs et spectateurs par jour. Tous les clubs du département seront représentés dans les catégories : baby basket, mini poussin et poussin (de 7ans à 11 ans).

### TENNIS

Les fans de tennis seront à la fête en juillet avec le tournoi prévu à Langon.

Tournoi Open du samedi 4 juillet au jeudi 23 juillet avec les finales organisées dans la soirée.





Illustration D.R.

## VIE ASSOCIATIVE

### Rencontr'Assos

Venez à la rencontre des associations langonnaises.

Événement attendu de la rentrée, Rencontr'Assos, qui rassemble tous les ans les associations langonnaises, aura lieu le vendredi 4 septembre à la halle de Durros.

Près de 70 associations, dans le domaine culturel, sportif, caritatif, économique... vous accueilleront de 17h à 19h 30. Vous souhaitez pratiquer une activité, devenir bénévole, vous renseigner sur l'ensemble des disciplines proposées à Langon ou simplement découvrir la richesse de la vie associative locale, ne manquez pas la rencontre des associations. Des démonstrations et des initiations seront proposées au public tout au long de la rencontre.

L'entrée est libre et les animations gratuites. Venez nombreux !

#### Le Magazine Langon 33

Directeur de la publication : Philippe Plagnol - Secrétariat de rédaction : Jennifer Wilbois, collaboratrice : Muriel Seutin-Gravellier - Service communication Ville de Langon. Maquette et photographies : Jacques Barbe. Dessins Buzz. Imprimé à Langon par l'Imprimerie Sodal Goude Baken Label ImprimVert. Dépôt légal à parution.



### ALERTE AUX FRELONS ASIATIQUES

L'augmentation de l'observation des nids de frelons asiatiques sur le territoire communal conduit la municipalité à engager, dans un premier temps, un programme de destruction de ces nids. A partir de cette semaine, nos jardiniers vont installer 30 pièges à frelons. Espèce invasive de la famille des hyménoptères (frelon, guêpe, abeille...), le frelon asiatique vespa velutina est arrivé en France par l'Aquitaine en 2004. Il connaît une croissance exponentielle et colonise actuellement plus de la moitié du territoire. Reconnu en 2012 comme danger sanitaire de type 2 à cause de sa capacité à décimer les populations d'insectes pollinisateurs et en particulier les abeilles, le frelon asiatique fait désormais l'objet de protocoles de luttes et de multiples obligations. Dans le cadre de l'action communale, les langonnais sont invités à signaler les nids repérés.

Téléchargez la fiche de localisation sur le site de la ville [www.langon33.fr](http://www.langon33.fr)



Photo D.R.

### Goûter musical

Le prochain goûter musical sera offert par la Mairie le dimanche 6 septembre de 14h 30 à 18h à l'espace Claude Nougaro. Il sera animé par l'orchestre Jean-Michel Cursan. Réservation auprès du CCAS de la Mairie de Langon.

## Tribune(s)

### Groupe Frédéric Laville

Réaction à partir de l'article du Républicain en date du 7 mai 2015 : « Langon conserve ses repas de substitution » :

L'école est par essence un lieu d'accueil et d'éducation aux différences : chaque enfant qu'il soit fille, garçon, porteur ou non d'un handicap, d'une autre culture ou d'une autre race doit y trouver les conditions nécessaires à son épanouissement et son émancipation. Ainsi, la restauration scolaire ne peut obéir à d'autres critères que diététiques et de santé publique. Elle doit aussi obéir au bon sens, qui consiste à ce que chaque enfant, trouve dans son assiette de quoi se nourrir correctement et à sa faim. La diversité alimentaire permet aujourd'hui de ne pas soumettre de façon systématique des enfants à des aliments qui, par tradition ou culture familiale, les conduiraient au refus voire à désertier la cantine scolaire.

Or le bon sens ne doit pas entraîner une rupture de la neutralité laïque : les menus confessionnels n'ont pas leur place dans les écoles publiques et on ne saurait se servir du poisson du vendredi ou des crêpes de la chandeleurs comme bélier pour ne pas nommer ce qui dérange : les menus cascher ou hallal. C'est bien là une condition, non pas d'égalité, mais de fraternité.

### Une classe franco-occitane à l'école maternelle : plus qu'une fausse bonne nouvelle, c'est une fausse bonne idée !

Rejoignant les justes propos de M<sup>r</sup> Charles Vérité au dernier conseil municipal, nous ne pouvons que nous étonner de cette initiative de l'éducation nationale alors que dans le même temps elle décide de supprimer l'apprentissage du latin, du grec, de l'allemand et de condamner les classes européennes pour promouvoir une « culture de l'égalité ».

### Les nuits atypiques : une disparition d'un autre type !

Chez le coiffeur, à la boulangerie, à la pharmacie, à la trésorerie, la question est sur toutes les lèvres : que sont elles devenues ?

Elles ont même disparues des lignes budgétaires de la ville et n'ont d'ailleurs fait l'objet d'aucune concertation en conseil municipal.

Faut-il lancer un avis de recherche ou bien passer plus positivement à autre chose ?

### Groupe Charles Vérité

### Notre futur Langon

Suite à l'annulation du précédent Plan Local d'Urbanisme, un des enjeux de cette mandature est l'élaboration du nouveau PLU qui définira pour les 15 prochaines années les priorités en termes d'urbanisme.

Nous nous sommes donnés comme ligne de conduite d'être vigilants sur l'application des grandes orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durables, « clef de voûte » du futur Plan Local d'Urbanisme.

Les 5 grandes orientations, liées entre elles sont :

1) **Un développement urbain maîtrisé et diversifié**, notamment autour des pôles d'habitat et d'équipement existants, en s'adaptant aux évolutions sociales (jeunes, foyer mono parental, retraités, handicapés...). L'objectif de 25 % de logements sociaux de qualité devra être couplé avec de l'habitat adapté à une population à plus fort pouvoir d'achat.

2) **Un cadre de vie urbain de qualité**, en travaillant à l'attractivité du centre-ville, de ses espaces publics sans oublier la création d'un, voire plusieurs éco-quartiers.

3) **Améliorer les infrastructures liées aux déplacements**, à la fois en gérant au mieux l'augmentation des flux sur les grands axes tout en développant la circulation douce.

L'ensemble devra intégrer l'intermodalité autour de la gare.

4) **Soutenir les activités économiques pour que Langon ne devienne pas une ville dortoir** : cela passe par le renforcement des activités économiques locales et les emplois locaux qui vont avec, maintenir l'agriculture sur notre territoire, développer les activités de loisir, favoriser le tourisme en lien avec la viticulture mais pas seulement.

5) **Réserver la richesse naturelle du territoire** : notamment en terme paysager (replantation supérieure aux coupes), d'équilibre écologique, de protection du patrimoine bâti et végétal de qualité et œuvrer à économiser les ressources naturelles tout en développant les énergies renouvelables.

Mais pour aller au-delà de ces orientations et préparer l'avenir d'une façon encore plus durable, c'est aussi et surtout préserver des réserves foncières.

L'avenir, le nôtre et celui des générations futures, c'est dès aujourd'hui qu'il se prépare et se décide. Nous serons attentifs afin que le futur PLU respecte ces principes essentiels.



Illustration D.R.